

Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

Sous la direction de **Christian Bardot**

ISBN : 978-2-7440-7273-4

Partie I – Les mutations de l'économie mondiale du début du xx^e siècle à nos jours

Thème 6 : La France : économie et société de 1900 à nos jours, une exception ?

1. *La population française depuis 1900*
2. *Performances économiques comparées : la France par rapport à d'autres pays développés de 1900 à nos jours (croissance, PIB, PIB par habitant)*
3. *Les services dans l'économie et la société françaises à la Belle Époque*
4. *Le Front populaire dans l'histoire économique et sociale de la France, 1936-1938*
5. *La France dans la Seconde Guerre mondiale*
6. *L'ouverture de l'économie française durant les Trente Glorieuses*
7. *Mutations et internationalisation des entreprises françaises depuis les années 1980*
8. *L'État et l'économie en France de 1945 à nos jours*
9. *Agriculture et paysannerie en France depuis les Trente Glorieuses*
10. *Les limites de la crise sociale en France depuis les années 1970*
11. *L'exception culturelle française*

1. La population française depuis 1900

a. La population totale

Tableau 6.1 – La population totale, 1901-2006

Date	Nombre d'habitants en millions
1901	38,9
1911	39,6
1921	39,2
1926	40,2
1931	41,8
1936	41,5
1946	40,5
1954	42,9
1962	46,4
1968	49,8
1975	52,6
1982	54,2
1990	56,6
1999	58,5
2006	63,1

b. La population active

Tableau 6.2 – La population active, 1900-2006 (en % par secteur d'activité)

Dates	Primaire	Secondaire	Tertiaire
1900	42,9	31,1	26
1919	37,1	32,9	30
1929	32,2	36,1	31,7
1950	29,6	33,1	37,3
1968	15	39,4	42
1982	8,1	34,2	57,6
2006	3,4	20,4	76,2

c. La France et ses étrangers

La France a affirmé plus tôt que ses voisins un souci d'intégration, qui conduit à accorder plus aisément qu'ailleurs la nationalité aux étrangers (loi sur le « droit du sol » en 1884). Cela étant, que cette première vague d'immigration soit d'origine européenne n'empêche en rien les poussées de xénophobie, contre les Italiens à la fin du XIX^e siècle ou tous les « métèques » dans les années 1930. Il faut une, voire deux générations, pour que le sentiment de la différence laisse place à celui d'une appartenance commune, tant dans la communauté immigrée que dans la société d'accueil. Encore faut-il ajouter que le processus est alors facilité par des institutions qui y contribuent efficacement : l'école, les syndicats ouvriers, l'Église catholique s'agissant des Italiens ou des Polonais...

Tableau 6.3 – Population totale (en millions) et population étrangère (en %)

Année de recensement	Population totale dont étrangers
1926	40,7 – 5,8
1931	41,8 – 6,9
1936	41,5 – 5,3
1938 (estimation)	41,9 – 5,7

2. Performances économiques comparées : la France par rapport à d'autres pays développés de 1900 à nos jours (croissance, PIB, PIB par habitant)

Tableau 6.4 – PIB et PIB par habitant en France par rapport à l'Allemagne et au Royaume-Uni, 1900-1939

	PIB (1)	Évolution PIB 1900-1939 (2)	PIB/hbt (3)	Évolution PIB/hbt 1900-1939 (2)
France		1,72	2 876 793	1,6
1900	116 747			
1939	200 840			
Allemagne		2,30	2 985 406	1,8
1900	162 335			
1939	374 577			
Royaume-Uni		1,62	4 492 262	1,3
1900	184 861			
1939	300 539			

(1) PIB global en millions de dollars constants ; (2) Coefficients multiplicateurs 1900-1939 ; (3) PIB par habitant en dollars constants en PPA.

Source : Maddison, 2003

Tableau 6.5 – Taux de croissance du PIB à prix constants en France et dans quatre autres pays OCDE, en % : moyennes annuelles par périodes, 1971-2007

	Allemagne*	France	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
1971-1980	3,1	3,7	2,4	3,2	5,2
1981-1990	2,2	2,4	2,7	3,2	4,1
1991-1999	2,7	1,8	2,3	3,2	1,4
2000-2007	1,4	2	2,5	2,9	1,9

* Allemagne de l'Ouest jusqu'en 1991, réunifiée depuis.

Source : OCDE.

3. Les services dans l'économie et la société françaises à la Belle Époque

Le réseau ferroviaire est étendu : les grands axes reliant depuis Napoléon III Paris à la province ont été complétés par des lignes d'intérêt local qui contribuent à la « fin des terroirs » (E. Weber). Cela dit, l'exploitation de ce réseau s'avère déficitaire. L'État doit « socialiser les pertes » en nationalisant les compagnies privées : les Chemins de fer de l'Ouest dès 1908 ; tous les autres en 1937, par la création d'un monopole public, la SNCF.

Le commerce intérieur a connu dès le Second Empire la révolution des grands magasins : elle se prolonge ensuite par les magasins à succursales multiples, les sociétés de vente par correspondance. Dans les années 1930, les Monoprix et autres Félix Potin se répandent. Cela dit, la majorité des Français effectuent leurs achats dans les boutiques alimentaires ou autres qui animent villages et quartiers : près de deux millions d'actifs y travaillent en 1914, le plus souvent seuls, parfois avec un commis. Rêve social aussi : payer patente... Il explique la multiplication des débits de boisson : bars-tabac, cafés-restaurants et autres marchands de vin et charbon... Un monde de la boutique où les revenus sont également étriqués, qui vit dans la peur de la concurrence des « gros ».

Dans le domaine bancaire, le pays est quadrillé par un réseau d'agences implantées par les grandes banques de dépôt : le Crédit Lyonnais, la Société Générale... Les fonds sont abondants. Mais sont-ils vraiment orientés vers le développement économique national ? Ce n'est pas certain : la préférence des épargnants va aux emprunts d'État, réputés sûrs ; les banques orientent les fonds vers des placements financiers à l'étranger plus que vers des prêts à l'industrie. Ces placements ont en outre peu de retombées pour celle-ci car ils vont à des pays avec lesquels la France commerce peu : la Russie, l'Empire ottoman... La finance française est certes puissante, mais n'oriente-t-elle pas l'économie vers un profil de type rentier, peu propice à la croissance des secteurs productifs ?

En matière de loisirs, secteur tout à fait capital dans les économies contemporaines, la France est pionnière dans un « septième art » qui deviendra vite une industrie, le cinéma : les années qui suivent la première projection publique organisée par les frères Lumière, en 1895, voient naître de nombreuses sociétés de production de films, des studios de tournage... Mais là, comme dans l'automobile ou l'aviation, si l'invention est française, pour une part au moins, la production en série devient vite américaine : les Michelin imaginent autour de 1900 des techniques efficaces de gestion de la main-d'œuvre (mêlant, en vérité, le paternalisme le plus traditionnel au souci « moderne » de stabiliser la main-d'œuvre et d'améliorer sa productivité grâce à de meilleurs logements, aux œuvres sociales...) et de publicité (financement de courses cyclistes ou automobiles pour améliorer la notoriété de leurs pneumatiques, lancement des guides et des cartes pour inciter au tourisme automobile...).

4. Le Front populaire dans l'histoire économique et sociale de la France, 1936-1938

En 1936, arrive au pouvoir le gouvernement de Front populaire qui associe les syndicats et les trois partis de gauche : radicaux, socialistes et communistes. La victoire de cette coalition aux élections législatives est suivie d'un vaste mouvement de grève avec, nouveauté radicale, occupation du lieu de travail par les salariés. Les témoins s'accordent à décrire le climat de fête et de bonne humeur dans lequel se déroule cette occupation ; il n'empêche qu'elle aiguise dans les classes dirigeantes la peur sociale perceptible tout au long de la période : elles y voient une volonté des syndicats d'instaurer des sortes de « soviets » à l'intérieur des entreprises. Le patronat prend acte du rapport des forces en signant en juin 1936 les accords Matignon avec ces syndicats, sous l'arbitrage du gouvernement dirigé par Léon Blum, le leader de la SFIO : les salaires sont fortement augmentés, la liberté syndicale est pleinement admise dans les entreprises, des comités d'entreprise sont créés. L'accord est complété peu après par deux lois qui instituent deux semaines de congés payés par an pour les salariés et réduisent la semaine de travail à quarante heures, au lieu de quarante-huit heures, sans diminution des salaires et avec interdiction des heures supplémentaires – l'idée est qu'il est possible de combattre le chômage en partageant le travail : elle est chère à la gauche mais contestée par beaucoup. Le monde patronal n'a pu empêcher ces mesures, mais n'aura de cesse dans les mois qui suivent d'obtenir leur annulation et, plus généralement, de contrarier l'action du gouvernement de Blum. Ce dernier compte relancer l'économie par la « reflation » : c'est l'exact contraire de la déflation menée par les majorités précédentes qui donnaient priorité à l'équilibre du budget et à la défense du franc, au risque de déprimer la consommation des ménages en abaissant, par exemple, les traitements des fonctionnaires (action du gouvernement Laval en 1935).

Mais le pari, de type « keynésien » si l'on veut, échoue : inquiets ou hostiles au Front populaire, beaucoup d'investisseurs organisent une « fuite des capitaux » qui affaiblit le franc. Léon Blum doit accepter des dévaluations qu'il ne souhaitait pas *a priori* ; l'accroissement soudain de la masse monétaire sans contrepartie immédiate en termes de hausse des productions fait flamber les prix ; le patronat pratique ce que l'on a appelé la « grève des investissements », qui interdit la relance ; les entreprises qui souhaitent accroître leur activité ne trouvent pas toujours la main-d'œuvre dont elles ont besoin, en raison des quarante heures. On le voit dans les industries d'armement, par exemple : quand le gouvernement Blum, conscient du danger nazi, décide d'augmenter les dépenses militaires, les entreprises ne peuvent honorer les commandes. Du coup, Léon Blum est obligé de décréter dès 1937 la « pause » dans les réformes, ce qui dresse contre lui le PCF. Pris dans toutes ces contradictions, Blum cède la place en 1938 à un gouvernement dirigé par les radicaux associés à la droite.

Ce gouvernement Daladier s'empresse de suspendre la loi des quarante heures. La grève qui tentait de l'en empêcher est combattue sans ménagement (novembre 1938).

5. La France dans la Seconde Guerre mondiale

a. La France de Vichy et l'économie

La France vaincue, les députés et les sénateurs présents à Vichy le 10 juillet 1940, en l'absence des élus morts, prisonniers, partis à l'étranger et des communistes déchus de leur mandat après que le PCF eut approuvé le pacte germano-soviétique d'août 1939, votent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Ce dernier met en place un « État français », appelé communément gouvernement de Vichy, qui n'est plus la République française. Il gère effectivement jusqu'au 11 novembre 1942 la zone sud libre de tout soldats allemands, puis, à partir de cette date, la France étant totalement occupée, il continue à entretenir la fiction d'une France souveraine mais devient un gouvernement fantoche.

La pensée de Pétain, traduite par la « révolution nationale », se fonde sur l'anti-marxisme et l'hostilité générale aux idées apparues depuis 1789 : on exalte la communauté contre l'individu, la lutte des classes est niée... Le gouvernement de Vichy interdit les partis politiques, les syndicats et la grève. Son corporatisme, sur le modèle de celui de l'Italie fasciste, est défini par la « Charte du travail » d'octobre 1941. Né en 1856, homme d'un autre siècle, Pétain a une vision réactionnaire de l'économie. Pour lui, le monde créé par la révolution industrielle est mauvais, le Front populaire n'a flatté que l'« esprit de jouissance » des Français. Seuls la terre (« la terre, elle, ne ment pas ») et l'artisanat sont bons. Dans la réalité, la grande entreprise prospère. La défaite étant analysée comme une perte de vitalité démographique, Pétain applique le Code de la famille adopté par la Troisième République finissante en 1939 et met en valeur le rôle des mères (fête des Mères). Il fait appliquer avec toute sa rigueur la loi de 1920 et une femme pratiquant des avortements est même guillotinée.

Le pays occupé subit les prélèvements de l'occupant qui s'empare des matières premières, des denrées agricoles, des produits de l'industrie et exige la réquisition des travailleurs pour l'industrie de guerre allemande (STO), tout en faisant payer à la France une lourde indemnité d'occupation. Il achète, en surévaluant de plus la valeur du mark. Les habitants subissent toutes les pénuries et la situation sanitaire se dégrade.

b. Le programme du CNR

Le Conseil national de la Résistance est créé à Paris à l'initiative de Jean Moulin le 27 mai 1943 et réunit des représentants de la Résistance, des partis politiques et des syndicats. Le programme adopté le 15 mars 1944, alors que la France métropolitaine est totalement occupée, et que Jean Moulin, arrêté et assassiné, a été remplacé par Georges Bidault, prévoit un « plan d'action immédiate » qui présente les « mesures à appliquer dès la libération du territoire » : « Une organisation rationnelle de l'économie [...] par le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques » ; sur le plan social, on proclame « le droit au travail et le droit au repos [...] un réajustement important des salaires [...] la garantie du pouvoir d'achat [...] la reconstitution [...] d'un syndicalisme indépendant [...] un plan complet de sécurité sociale [...] la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauche et de licenciement [...] l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre [...] une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours [...] »

Ce programme sous-tend la pensée économique et sociale de l'après-guerre jusqu'à nos jours.

6. L'ouverture de l'économie française durant les Trente Glorieuses

Les gouvernants font le choix de l'ouverture économique après la Libération : la France signe les accords de Bretton Woods puis le GATT dès leur conclusion. Ils s'orientent également assez vite vers la voie du rapprochement avec le voisin allemand – après avoir, en vérité, éprouvé l'impossibilité d'agir autrement, pour prolonger son affaiblissement, compte tenu des pressions exercées par les Anglo-Américains en faveur d'une unification rapide des trois zones d'occupation occidentale. Cinq ans après la capitulation du Troisième Reich, le 9 mai 1950, le ministre des Affaires étrangères Robert Schuman prononce la fameuse déclaration qui propose à la République fédérale d'Allemagne, née un an plus tôt, la mise en commun du charbon et de l'acier des deux pays qui se sont affrontés trois fois en moins d'un siècle : il en fait le symbole d'une volonté de paix (pas de guerre sans acier) et le gage de la prospérité. Il ne se trompe pas, en effet : le projet séduit immédiatement six pays qui décident d'aller bien plus loin dès 1957. La Quatrième République lance une aventure européenne devenue « notre avenir », disait le président Mitterrand.

Ce choix de l'Europe, la Quatrième République le fait cependant dans des conditions telles que le régime et l'économie n'en tirent qu'incomplètement parti. Conviction ou incapacité à choisir, les gouvernants s'accrochent

en effet en parallèle au rêve impérial et laissent le pays s'enliser dans deux guerres, en Indochine (1946-1954) puis en Algérie à partir de 1954. Outre le fait qu'elles mettent à rude épreuve le moral des Français, l'unité nationale et la stabilité du régime, qui en meurt finalement en 1958, ces guerres ont un coût très lourd et retardent la conversion nécessaire à l'Europe. Il faut attendre la Cinquième République pour que, avec les accords d'Évian qui admettent l'indépendance algérienne, le pays soit libéré du « boulet colonial », selon l'expression de de Gaulle. Les historiens d'aujourd'hui, tel J. Marseille, confirment son intuition : globalement, l'empire n'a pas été une « bonne affaire » pour l'économie française, contrairement aux illusions un peu naïves, mercantilistes, de ses promoteurs tel Jules Ferry. Même s'il a pu faire le bonheur de branches ou d'entreprises qui ont trouvé là un débouché sûr (la firme Boussac dans le textile, par exemple) il a, sur la durée, eu un coût budgétaire alourdi après 1945 – les opérations militaires s'ajoutant aux réels efforts d'équipement en Algérie. Il n'a pas représenté le partenaire commercial espéré (à la différence de l'Empire anglais, bien plus peuplé, et, des « pays neufs » devenus dominions, où se trouve une majorité d'Européens à haut niveau de vie), sauf dans les années 1930, mais dans le cadre d'une contraction des échanges, ni davantage une zone privilégiée de placement des capitaux. Il a surtout contribué à l'atonie générale d'une économie qui, adossée à cette fausse sécurité, a négligé la compétitivité. De manière générale, il y a plutôt une relation inverse au xx^e siècle entre possessions coloniales et dynamisme économique, à l'image du contraste entre l'Angleterre et les États-Unis. Toujours est-il que, dans le cas français, on repère une coïncidence entre l'accélération de la croissance dans les années 1960 et l'achèvement de la décolonisation, qui correspond aussi à l'abandon des contingents aux importations (1960) ainsi qu'à la consolidation de l'Europe à six : la politique agricole commune est lancée en 1962, l'Union douanière achevée en 1968.

L'espace communautaire devient le cadre de référence des entreprises françaises. Elles y trouvent fournisseurs et clients, partenaires financiers et modèles organisationnels aussi. En l'espace de quelques années, l'Europe remplace les colonies dans les échanges extérieurs, l'Allemagne supprime l'Algérie.

Les adaptations sont facilitées par des investissements massifs (la formation brute de capital fixe approche le quart du PIB en 1974). Contrastant avec l'émiettement des structures qui a longtemps caractérisé le capitalisme français, on assiste à un puissant mouvement de concentration qui, dans les années 1960-1970, donne naissance à des groupes de taille mondiale : dans l'automobile (on comptait cent cinquante-cinq constructeurs en 1914, ils n'étaient plus qu'une trentaine en 1939 mais deux seulement en 1980 : Renault et Peugeot), la chimie (Saint-Gobain, Péchiney-Ugine-Kuhlman...), la sidérurgie (Usinor, Sacilor)... Au seuil des années 1970, les grandes firmes (plus de cinq cents salariés) rassemblent 57 % de la main-d'œuvre industrielle au lieu de 38 % dix ans plus tôt.

7. Mutations et internationalisation des entreprises françaises depuis les années 1980

Les entreprises françaises sont plongées dans un environnement bien plus concurrentiel que par le passé. À l'échelle de l'Europe, le double mouvement d'élargissement et d'intégration d'une union passée de six à vingt-sept entre 1973 et 2007 accentue la compétition sur un marché devenu vraiment unique. À celle du monde, l'essor du Japon et des NPI d'Asie, puis la réinsertion de la Chine dans l'échange international, et enfin la montée en puissance récente d'autres grands pays émergents (Inde, Brésil...) modifient radicalement la donne. Ce sont certes de nouveaux marchés qui s'ouvrent, mais la concurrence y est rude, et les industries des nouveaux venus exercent une forte pression sur des branches entières de la nôtre.

Les entreprises des secteurs les plus exposés n'y résistent pas : Creusot-Loire, grande société métallurgique héritière de la dynastie Schneider, disparaît en 1984 ; en 2006, le groupe anglo-indien Mittal prend le contrôle d'Arcelor, qui lui-même prolongeait le Français Usinor ; en janvier 2008, les cigarettes Gauloises et Gitanes passent sous pavillon anglais avec le rachat du groupe Altadis, né de la fusion du Français Seita et de la Manufacture royale espagnole des tabacs, par Imperial Tobacco : un symbole... Dans les vieilles régions minières et textiles, on voit s'étendre les friches industrielles : la dernière mine de charbon ferme dans le Nord-Pas-de-Calais en 1980 ; la Lorraine sidérurgique perd ses hauts fourneaux...

Les firmes françaises ne disparaissent pas toutes, cependant, loin s'en faut. La plupart s'adaptent à la troisième mondialisation. Elles se concentrent. On compte aujourd'hui une dizaine de firmes françaises parmi les cent premières mondiales : Michelin tient 20 % du marché mondial des pneumatiques, L'Oréal 16 % de celui des cosmétiques ; Carrefour est le concurrent direct du géant étasunien Wal-Mart ; Lagardère le troisième éditeur mondial... Elles améliorent leur compétitivité en externalisant les tâches non liées à leur métier, en misant sur les gains de productivité : de 1974 à 2001, l'industrie, toutes branches confondues, perd le quart de ses actifs alors que la valeur de sa production augmente de plus de 40 %. Dans chaque filière, la montée en gamme vers des biens à contenu technologique élevé permet aussi de résister à la pression concurrentielle des pays à bas salaires : les aciéries produisent des aciers spéciaux ; les constructeurs automobiles des voitures mieux équipées, plus économes en carburant ; des usines textiles élaborent des tissus infroissables ou parfaitement isolants à base de fibres synthétiques...

Les entreprises s'internationalisent, à l'image du groupe Renault, parfait révélateur des mutations du capitalisme français sur un siècle. Progressivement privatisé depuis 1994 (l'État ne contrôle plus que 15 % du capital), il

© 2008 Pearson Education France – Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

emploi aujourd'hui 130 000 salariés (un peu plus de la moitié seulement en France) contre 223 000 en 1980. Plus de la moitié des 2,5 millions de véhicules produits annuellement sont exportés, la part des ventes hors Europe atteignant 35 % en 2007 (*Le Monde* du 5 janvier 2008). L'internationalisation se traduit aussi par sa prise de contrôle de constructeurs japonais (Nissan), sud-coréen (Samsung), roumain (Dacia) ainsi que ses alliances avec des partenaires, tels que Bajaj en Inde pour y produire une voiture bon marché, Project Better Place en Israël pour développer une voiture électrique (*Le Monde* du 22 janvier 2008), d'autres encore en Russie, au Brésil... Ce n'est pas un cas isolé : Carrefour gère à l'étranger huit cents de ses mille hypermarchés ; Essilor, leader mondial de la lunetterie, réalise hors d'Europe la moitié de son chiffre d'affaires... La volonté d'abaisser les coûts de fabrication entraîne parfois des délocalisations : industries de main-d'œuvre, centres d'appels...

Dans l'autre sens, ces entreprises font largement appel aux capitaux étrangers. La France est l'une des toutes premières destinations d'investissements directs étrangers. Des fleurons du capitalisme français sont passés sous contrôle extérieur, tel Péchiney acheté par le groupe canadien Alcan (aluminium). Le capital des quarante premières sociétés cotées à la Bourse de Paris (le CAC 40 : cotation assistée en continu), qui réalisent 80 % de leurs bénéfices hors de France, est aussi pour une large part aux mains d'investisseurs étrangers, notamment des fonds de pension étasuniens.

Les firmes se tournent vers les marchés extérieurs : les exportations représentent aujourd'hui le quart du PIB contre 12 % en 1974. Cependant, tributaires à plus de 70 % de marchés européens qui manquent de dynamisme, elles peinent à équilibrer les importations – positif entre 1992 et 2004, le solde commercial est redevenu négatif, tant avec des pays hors zone euro qu'avec l'Allemagne, de loin le principal client et fournisseur.

8. L'État et l'économie en France de 1945 à nos jours

**Tableau 6.6 – Qui finance l'investissement en France
durant les Trente Glorieuses ? (en % du total)**

	1950	1960	1973
État (administrations et entreprises publiques)	31,6	23	14,6
Entreprises privées, hors agriculture	39,4	42	46
Ménages (1)	10,8	16,8	20
Exploitations agricoles	8,6	5,9	4,8

(1) Il s'agit des sommes engagées par les ménages pour devenir propriétaires de leur logement.

a. De la Libération aux années 1980 : un État chef d'orchestre

- En 1944-1946, les gouvernants se donnent les moyens d'agir en procédant à la nationalisation des entreprises qui opèrent dans les secteurs jugés stratégiques : l'énergie (Charbonnages de France, EDF-GDF), les transports aériens et maritimes (Air France et Air Inter, la marine marchande), le crédit (la Banque de France, les quatre grandes banques de dépôt et trente-quatre compagnies d'assurances) et quelques sociétés industrielles accusées de collaboration (Renault, les usines d'aviation Gnôme et Rhône qui deviennent la SNECMA). Ces entreprises publiques deviennent le support des grands projets modernisateurs (électrification du réseau ferroviaire, construction de grands barrages hydroélectriques et premiers pas de l'électronucléaire...) et une vitrine des politiques sociales voulues par l'État.
- La planification est engagée dès 1946 avec la création du Commissariat général au Plan confié à Jean Monnet. Il supervise « tous les programmes affectant l'activité économique du pays » (décret du 3 janvier 1946). Sa mission est d'accélérer la reconstruction en fixant des priorités, dans le cadre de plans quinquennaux : à la différence de l'URSS, ils sont indicatifs pour le secteur privé, mais jouent toutefois un grand rôle en début de période, alors que l'investissement public représente près du tiers de la formation brute de capital fixe. Le Plan encadre notamment l'attribution des aides Marshall. Élevé au rang d'« ardente obligation » sous de Gaulle, après 1958, son rôle réel diminue en vérité dès lors que l'investissement privé devient l'essentiel. Son élaboration, qui associe les partenaires sociaux aux représentants de l'État, donne toutefois l'occasion d'une gestion concertée de l'économie.
- L'État se donne les moyens de piloter les évolutions conjoncturelles : le keynésianisme légitime cette action et apporte les outils pour la penser ; le progrès des appareils statistiques informe sur l'état réel de l'économie (l'INSEE met au point la Comptabilité nationale) ; l'augmentation de la fiscalité procure les ressources budgétaires qui permettent d'agir (le poids des impôts dans le PIB passe de 16 % en 1938 à 23 % en 1973). Par les politiques monétaire (fixation des taux d'intérêt et du taux de change) et

budgétaire (fiscalité et dépenses modulables), les gouvernants peuvent désormais influencer la conjoncture : en diminuant le coût du crédit, ils stimulent la demande des ménages et l'investissement des entreprises pour soutenir une croissance jugée insuffisante ; des mesures inverses la freinent quand on estime que l'économie est en « surchauffe », au risque de générer inflation et gonflement des importations. L'objectif est d'inscrire l'économie dans le « carré magique » décrit par l'économiste N. Kaldor : une croissance stabilisée avec le plein-emploi de la main-d'œuvre, une inflation contenue et des comptes extérieurs équilibrés. Dans les faits, bien évidemment, il est difficile d'éviter le « *stop and go* » qui fait passer d'un inconvénient à son contraire.

- La création d'un État providence, par la mise en place de la Sécurité sociale en 1945, a une fonction sociale avant tout : il s'agit d'édifier une société plus juste en réduisant les inégalités de revenus et de fortunes (par la fiscalité) et de protéger les individus contre les risques fondamentaux de l'existence (voir thème 5). Mais elle a au passage des effets économiques déterminants : en améliorant le revenu final des couches sociales les moins favorisées qui ont aussi la plus forte propension à consommer (puisque les besoins essentiels ne sont pas toujours satisfaits) et en détachant ce revenu de la conjoncture économique (le montant global des prestations versées s'élève même en cas de dégradation, en raison des indemnités de chômage), le système de protection social permet de stabiliser la demande des ménages.
- Les pouvoirs publics se donnent aussi pour mission de corriger les déséquilibres dans la répartition des habitants et des activités sur le territoire, tels qu'ils résultent du fonctionnement des marchés depuis l'entrée dans le capitalisme industriel. Spontanément, la plupart des entreprises s'installent là où elles trouvent fournisseurs, clients et environnement nécessaires à leur développement (banques, interlocuteurs des administrations...). De ce fait, les contrastes de densité et de richesse se sont énormément accrus, à toutes les échelles, depuis le XIX^e siècle. En France, un cri d'alarme est poussé en 1947 par J.-F. Gravier : il dénonce le fossé qui se serait creusé entre *Paris et le désert français*. Face à une région capitale accaparant les leviers de commande et attirant sans fin de nouveaux habitants, le reste du territoire serait en voie d'abandon. Il importe donc de freiner la croissance de cette « ville tentaculaire ». La thèse fait écho à toute une méfiance traditionaliste à l'encontre de la grande ville (Vichy l'avait faite sienne), mais elle rencontre un grand succès dans une France qui se résout mal à voir s'effacer son « identité » rurale. Elle inspire une bonne partie des mesures adoptées au titre de l'aménagement du territoire, notamment à partir de 1963 sous l'égide de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).

b. Depuis les années 1980 : un rôle à repenser

- Les privatisations engagées en 1986 font reculer le poids du secteur public dans l'économie : il représente désormais moins de 7 % de l'emploi total et moins de 10 % du PIB au lieu de, respectivement, 19 % et 25 % en 1985, après les nationalisations de 1981-1982.
- En transférant aux collectivités territoriales d'importantes responsabilités en matière de formation professionnelle, d'animation de la vie économique locale, de gestion de personnels auparavant des fonctionnaires d'État, la décentralisation engagée en 1982 a retiré au pouvoir central une partie de ses leviers de commande.
- L'approfondissement de la construction européenne, à travers en particulier l'Acte unique de 1986 et le traité de Maastricht signé en 1992, a une portée bien plus grande encore (voir aussi thème 14) :
- Deux instruments essentiels de politique économique conjoncturelle échappent à l'État français. Il n'est plus maître de la politique monétaire, désormais fixée par la Banque centrale européenne qui gère l'euro. Sa politique budgétaire est contrainte de s'aligner sur les critères de convergence qui obligent à combattre l'inflation et à limiter les déficits publics.
- Les règles du marché unique exigent une stricte liberté de concurrence entre les entreprises qui travaillent dans cet espace. Du coup, les monopoles publics sont remis en cause : EDF-GDF est scindé en deux groupes distincts, les firmes comme les particuliers, depuis 2007, peuvent s'adresser à des opérateurs étrangers ; la SNCF, les opérateurs téléphoniques, les compagnies aériennes connaissent le même sort ; les aides publiques aux entreprises sont proscrites. Autant d'outils possibles qui sont enlevés au gouvernement de Paris. De façon plus générale, le cadre réglementaire français ne peut déroger aux principes communautaires : piloter par la loi l'économie nationale, mais aussi toute une part de la vie sociale, est devenu impossible. La France est tenue, par exemple, d'atteindre un pourcentage de 23 % d'énergies renouvelables dans son bilan énergétique en 2020 et l'effort poursuivi depuis 1974 d'équipement en centrales nucléaires, pourtant non productrices de CO², n'est pas ici pris en compte.
- La participation de la France aux instances qui encadrent l'économie mondialisée va dans le même sens : l'adhésion à l'OMC limite les possibilités de soutien aux agriculteurs ou à telle ou telle entreprise.

9. Agriculture et paysannerie en France depuis les Trente Glorieuses

- Le nombre des actifs agricoles s'effondre : tandis que les salariés agricoles, nombreux au XIX^e siècle, disparaissent presque du paysage social, le nombre d'exploitants tombe de quatre millions vers 1950 à 1,2 million en 1975. L'agriculture n'emploie plus que 9 % des actifs en 1975 contre 26 % en 1950.
- Dans le même temps, les productions augmentent fortement : celle de blé qui stagnait à moins de dix millions de tonnes par an durant le premier XX^e siècle, est à vingt millions en 1974. D'autres productions végétales (maïs, betteraves à sucre...) ou animales (viandes et lait) progressent davantage encore. La balance agricole était déficitaire en 1950, elle enregistre de solides excédents à partir de 1971, à tel point que les gouvernants vantent le « pétrole vert de la France ».
- Cela traduit la double amélioration des rendements et de la productivité. On obtient cinquante quintaux de blé à l'hectare en 1974 contre moins de vingt avant 1940 : l'usage des engrais, la sélection des semences et des espèces en sont la cause. Les gains de productivité traduisent la mécanisation du travail de la terre : le parc de tracteurs passe de cent trente-cinq mille en 1950 à 1,3 million en 1974. Alors qu'il fallait un actif agricole pour nourrir cinq Français en 1946, il en nourrit trente au milieu des années 1970.
- Cette « révolution » s'accompagne de la « fin des paysans » (tel est le titre du livre publié en 1967 par le sociologue H. Mendras). Le nouvel agriculteur est un technicien doublé d'un gestionnaire. Il a reçu une solide formation qui le rend apte à s'adapter aux évolutions incessantes des techniques et des marchés. Il est à la tête d'une exploitation comprise, le plus souvent, entre vingt et cinquante hectares, et se trouve intégré dans un vaste complexe agroalimentaire qui associe des industries et des services et dont il n'est qu'un maillon : il est tributaire, en amont, des semenciers, des fabricants de matériel agricole, des banques qui accordent les crédits nécessaires aux investissements à réaliser, des laboratoires d'agronomie qui le conseillent ; en aval, il dépend des coopératives ou des sociétés qui achètent sa récolte. Il travaille parfois sous contrat pour elles. Il s'insère aussi dans les complexes dispositifs d'encadrement qu'ont mis en place les pouvoirs publics, tant nationaux qu'européens à partir du lancement de la politique agricole commune en, 1962.
- Sur le plan géographique, les contrastes se renforcent entre les espaces agricoles intégrés de longue date aux circuits des échanges et ceux qui se trouvent en marge : les montagnes, les régions peu ou mal spécialisées (le vignoble de masse du Languedoc, par exemple) connaissent des phénomènes de déprise. La surface utilisée se rétracte, les jeunes s'en vont, les villages voient disparaître leurs services.

10. Les limites de la crise sociale en France depuis les années 1970

- La société d'abondance reste une réalité. Les ménages s'équipent à partir des années 1970 d'une nouvelle génération de biens durables : la seconde voiture devient fréquente (ne serait-ce qu'en raison de la périurbanisation) ; les chaînes stéréophoniques, les caméscopes, les magnétoscopes se banalisent ; il en va de même, plus récemment, pour les ordinateurs personnels, les téléviseurs grand écran, les connexions internet, ou les téléphones portables, avec, au surplus, la propension à renouveler rapidement ces appareils pour acquérir la dernière version. Le poids en est élevé dans le budget de ménages que d'aucuns disent « appauvri ». Les taux de départ en vacances augmentent, même si la forme change : le mois d'août passé à la plage laisse place à des séjours plus courts mais plus nombreux.
- Le temps hors travail n'a cessé d'augmenter : on entre plus tard dans le monde du travail, on en sort à un âge et dans un état de santé qui permettent une longue retraite « active » ; la durée annuelle du travail a continué à diminuer (de moitié sur le siècle 1900-2000). Le fait augmente le temps de loisirs : télévision, certes, mais aussi jardinage ou bricolage (deux marchés en expansion), activités sportives, artistiques ou autres dans le cadre d'associations qui se sont multipliées.
- L'accès au savoir s'élargit, si l'on en juge par l'augmentation du nombre de bacheliers (plus de 60 % d'une génération aujourd'hui contre 25 % en 1974) et d'étudiants (plus de 2,2 millions aujourd'hui au lieu de cinq cent mille en 1968) ; celle, modeste, des personnes qui assistent à des concerts, des pièces de théâtre, ou, encore celle, plus nette, de ceux qui visitent musées ou expositions.
- L'émancipation féminine poursuit ses progrès : la maîtrise de la procréation est élargie par la dépénalisation de l'avortement en 1974 (loi S. Veil sur l'IVG) ; l'égalité des droits au sein du couple est pleinement assurée ; la parité a fait son entrée dans la vie politique ; dans le monde du travail, les jeunes diplômées sont de plus en plus nombreuses et les inégalités de salaires entre femmes et hommes se réduisent.
- L'ouverture des Français sur l'étranger s'améliore. En complet contraste avec un passé où ils s'exilaient peu, deux millions d'entre eux résident aujourd'hui à l'étranger : ingénieurs, cadres des multiples sociétés ayant des établissements hors de l'Hexagone, étudiants séjournant en Europe avec des programmes tels qu'Erasmus, ou sur d'autres continents, membres d'ONG...

11. L'exception culturelle française

La phrase de Jacques Delors : « La culture n'est pas une marchandise comme les autres » (1993), opposée à celle de Jean-Marie Messier, président de Vivendi Universal : « L'exception culturelle française est morte » (2001), pose les termes du débat.

Concluant le cycle inauguré par le GATT de 1947, l'Uruguay Round (1986-1993) prévoit de libéraliser le commerce des services, en y incluant les biens culturels. Cependant, l'Union européenne refuse d'inclure dans les services la culture et l'audiovisuel. Dans l'UE, il existe des quotas de projection de films nationaux et des financements publics des productions nationales.

En France, l'État est depuis longtemps partie prenante de la production culturelle et subventionne les créateurs, des troupes théâtrales, des musées, des manifestations musicales, etc. Le ministère de la Culture, dont l'origine remonte à la Troisième République, est le principal opérateur, à côté des collectivités territoriales qui jouent un rôle croissant depuis 1982. Selon un assez large consensus, les biens culturels ne relèvent pas des logiques marchandes, mais sont une partie du patrimoine national. Pour éviter l'afflux de films américains, à l'important budget, l'État participe au financement d'une partie de la production cinématographique. En 1994, les radios ont dû accepter un quota de chansons en français. Depuis 1992, l'Unesco soutient à son tour la notion de diversité culturelle. En octobre 2005, malgré l'opposition des États-Unis, le projet de « convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles » y a été voté. Cependant, le débat entre certains acteurs de l'OMC (une culture marchandise) et l'Unesco (dont la France partage le point de vue) se poursuit.